

Le Maire de Villejuif œuvre pour la rénovation de l'habitat social

Mercredi 22 novembre, le Maire, Franck Le Bohellec, a rencontré les locataires de la résidence Domaxis Baudin pour leur présenter la réhabilitation de leurs logements.

Conformément à ses engagements, le Maire Franck Le Bohellec continue d'avancer avec les bailleurs sociaux pour appliquer sa politique en matière d'habitat social et atteindre deux objectifs : **améliorer le cadre de vie des locataires** et **ne pas avoir une ville à deux vitesses**



Présentation depuis le cœur d'îlot. Visuel Domaxis.

Portée par le Maire, la réhabilitation de la résidence Domaxis Baudin, vise à améliorer le cadre de vie des résidents, à travers d'importants travaux de rénovation :

▪ dans les logements :

- Réfection de l'électricité
- Remplacement des fenêtres et volets
- Remplacement des aérations VMC
- Remplacement des meubles éviers
- Création d'une arrivée de machine à laver
- Remplacement de la faïence
- Réfection des peintures sur les murs et plafonds
- Remplacement des sanitaires
- Adaptation aux handicaps

▪ dans les parties communes :

- Remplacement des luminaires par des LEDS dans les cages d'escaliers, paliers d'étages et locaux techniques
- Pose de faux plafonds isolants dans les halls d'entrée
- Réfection du circuit de chauffage et production d'eau chaude
- Remplacement des collecteurs en sous-sol

Raccordée à la centrale de géothermie voisine, la résidence sera moins consommatrice d'énergie, dans l'optique de développement durable souhaité par le Maire, notamment par :

- un travail sur les équipements thermiques :
 - Raccordement du chauffage et de l'eau chaude sanitaire au réseau de chaleur
 - Isolation des planchers hauts des caves
 - un habillage complet des façades :
 - Isolation thermique par l'extérieur des façades
 - Remplacement des garde-corps des balcons et des séparatifs, peinture des sols de balcons
 - Remplacement des menuiseries extérieures PVC double vitrage et mise en place d'occultations

Cette économie d'énergie réalisée permettra ainsi aux locataires de bénéficier durablement de charges moins élevées. « *Le coût du logement n'augmentera pas* » a tenu à rassurer le Maire, Franck Le Bohellec.

De plus, les locataires bénéficiant des APL, pourront même voir leur le coût du logement baisser, en raison notamment de cette diminution des charges.

Cette réhabilitation s'accompagne d'une opération de résidentialisation :

- Requalification du cœur d'îlot en parc : réfection des cheminements piétons et aménagement paysager
- pose d'une clôture
- création d'un local vélo
- création de bornes enterrées pour le tri sélectif et d'un local pour les encombrants
- Création d'un stationnement facilité et sécurisé
- Renforcement de l'éclairage extérieur

Située rue Marcel Gromesnil, « *la résidence est idéalement située, proche du site Campus Grand Parc, futur pôle d'excellence de la Santé et de la future gare IGR, interconnexion des lignes 14 et 15 du Grand Paris Express. Je me félicite de cette réhabilitation, au service de tous. Le Grand Paris Express ne doit pas créer une ville à deux vitesses et cette réhabilitation s'inscrit parfaitement dans notre volonté d'améliorer globalement le cadre de vie du villejuifois habitant dans le parc social. Dans la lignée de la signature du protocole de préfiguration du renouvellement urbain du quartier Lebon-Lamartine cette semaine, Annie Grivot, Adjointe au logement et moi-même souhaitons continuer dans cet objectif d'améliorer le cadre de vie de tous.* » a ajouté le Maire, Franck Le Bohellec.